

Des médecins canadiens vont étudier l'acupuncture en Chine

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé que dix anesthésistes canadiens se rendront en République populaire de Chine, au début d'avril afin d'étudier l'analgésie par acupuncture.

Cette visite cadre avec un programme d'échanges sino-canadiens, conclu au terme de la visite de M. Trudeau en Chine en octobre dernier.

A la fin de son voyage, dans une déclaration faite à la presse de Pékin, M. Trudeau avait déclaré qu'une entente avait été conclue en vue d'échanges entre les deux pays. La Chine a été invitée à envoyer au Canada, plus tard au cours de l'année, une équipe de neuf scientifiques pour étudier durant un mois ou deux la neurophysiologie, les greffes d'organes et l'utilisation de reins artificiels.

Le groupe d'anesthésistes canadiens qui se familiarisera avec l'acupuncture comprend neuf médecins et un dentiste venant de diverses universités canadiennes.

De retour au pays, les membres pourront enseigner les techniques de l'analgésie par acupuncture et superviser la recherche dans ce domaine.

Le rapport de la délégation de l'Association médicale canadienne, qui s'était rendue en République populaire de Chine en avril 1973, faisait état de l'utilisation en ce pays de plusieurs nouveaux traitements, notamment l'acupuncture, qui méritaient une étude plus poussée. En commentant le rapport de l'Association, M. Lalonde avait souligné que ni la délégation, ni les autorités médicales chinoises ne considéraient l'acupuncture comme un remède universel. "Il est important, avait-il déclaré, que cette pratique soit examinée avec soin et que l'on s'assure de son efficacité dans le contexte canadien avant de l'incorporer au système actuel de distribution des soins".

La délégation de l'AMC a recommandé un échange de médecins et de scientifiques entre les deux pays, afin de permettre à la Chine d'étudier les programmes médicaux susceptibles de l'intéresser. Ceci offrirait en même temps aux Canadiens l'occasion d'étudier l'analgésie par acupuncture et son emploi en chirurgie ainsi que dans le soulagement de la douleur.

Seconde réunion du Comité consultatif Canada - Nouvelle-Zélande

La seconde rencontre du Comité consultatif Canada - Nouvelle-Zélande a eu lieu à Wellington, Nouvelle-Zélande du 19 au 21 février. La délégation canadienne était conduite par le ministre de l'Expansion économique régionale, M. D.C. Jamieson, et comprenait des fonctionnaires officiels des ministères des Affaires extérieures, de l'Industrie et du Commerce, des Finances, et de l'Agriculture ainsi que le haut commissaire canadien près la Nouvelle-Zélande et des agents de sa mission. La délégation de la Nouvelle-Zélande était conduite par M. J.A. Walding, ministre du Commerce outre-mer, et comprenait des fonctionnaires officiels.

La décision de créer un Comité consultatif est venue à la suite de la visite du premier ministre Trudeau en Nouvelle-Zélande au mois de mai 1970, au cours de laquelle M. Trudeau et Sir Keith Holyoake, premier ministre de la Nouvelle-Zélande ont procédé à un Échange de lettres qui a créé le mandat de ce Comité pour des rencontres de consultations périodiques principalement dans les domaines de l'économie et du commerce. Cependant, le Comité peut aussi discuter d'autres domaines comme ceux des développements dans les affaires internationales, d'ailleurs, l'agenda pour la réunion de février s'étendait sur plusieurs sujets d'intérêt mutuel dans les domaines politique, économique, commercial ainsi que scientifique.

Les décès et leurs causes

Au cours de 1972, il y a eu 162,413 décès enregistrés, soit 3.3% de plus que le total de 157,272 enregistré en 1971. Les maladies cardiovasculaires, responsables de 49.1% des décès, demeurent la principale cause de décès. En 1971, elles auraient causé 49.4% des décès. Le pourcentage des décès causés par le cancer a augmenté, passant de 19.7% en 1971 à 19.9%. Les accidents ont causé 7.9% des décès en 1972, alors qu'ils en avaient causé 7.6% l'année précédente. Le pourcentage des décès causés par des maladies respiratoires a augmenté, passant de 6.5% en 1971 à 6.6%.

Un étudiant met au point un appareil pour enfants atteints de paralysie

Un étudiant au Département de génie mécanique de l'Université de Toronto a mis au point et essayé avec succès un appareil orthopédique destiné aux enfants atteints de *spina-bifida*, malformation congénitale qui, sous ses formes les plus graves, paralyse et insensibilise les enfants de la taille aux membres inférieurs.

M. Ronald Lepofsky, étudiant travaillant sous la direction du Dr M.A. Townsend, a conçu un dispositif mû à l'électricité qui permet à l'enfant de "marcher" et de se tourner sans l'aide de béquilles ou d'un fauteuil roulant. C'est une invention qui pourrait éventuellement servir à de nombreux usages dans les domaines de la physiothérapie et de la réadaptation.



M. Ronald Lepofsky démontre, avec l'aide de Stephen Townsend, âgé de 13 ans, fils du Dr M.A. Townsend du Département de génie mécanique de l'Université de Toronto et directeur du projet de M. Lepofsky, comment fonctionne son "appareil à marcher" destiné aux enfants paralysés. Stephen n'est pas atteint de paralysie.